



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L 2121-10 du CGCT)

**Le Conseil Municipal de la commune de MENILLES se réunira en session ordinaire le :**

**- VENDREDI 1er FEVRIER 2019 à 20H30  
EN MAIRIE DE MENILLES**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du PV de la séance du 11 janvier 2019 ;
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :
  - Décision 01/2019 : Société BIARD ROY, pour la fourniture et pose d'un système de tinte pour la cloche à l'église, pour un montant de 1098,00 € H.T.
  - Décision 02/2019 : Société CARVALHO, pour la construction d'un mur de clôture du bâtiment 2 rue Roederer, pour un montant de 3510,00 € H.T.
  - Décision 03/2019 : Société CITEOS, pour la fourniture et pose d'un mât d'éclairage et de deux lanternes rue du Bout Laurent, pour un montant de 1560,00 € H.T.
  - Décision 04/2019 : Société KM KIT METAL pour la fourniture et pose d'un rideau métallique à enroulement sur le bâtiment technique, pour un montant de 2122,50 € H.T.
  - SNA : Modification des statuts ;
  - Aménagement de la place de la gare, Maîtrise d'œuvre,
  - Résidence de la côte blanche rétrocession des voiries et espaces verts,
  - Comité de pilotage du site Natura 2000, désignation des délégués titulaire et suppléant

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

A Ménilles, le 28 janvier 2019  
LE MAIRE,  
Yves ROCHETTE.

